

REPUBLIQUE FRANÇAISE

S D I S CHARENTE MARITIME
SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

Numéro SIRET : 28170025200105
Poste comptable : la Paerie départementale de Charente-Maritime

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget annexe : CENTRE DE SECOURS DES ZONES DE
BAINAD

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	85.80
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103.43
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.03
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-2.09

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
 - Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 115 814,23	1 134 743,70	70 719,79	A1 89 649,26
Investissement	19 002,41	32 126,04	(3) 1 502,91	A2 14 626,54
Fonctionnement	1 096 811,82	1 102 617,66	(4) 69 216,88	A3 75 022,72

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes		Solde (B)	
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 89 649,26
Investissement	A2 + B2 14 626,54
Fonctionnement	A3 + B3 75 022,72

- (1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défnitifs de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'Assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II
B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'Assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	46 600,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		46 600,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 600,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 163,79		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 163,79		0,00	0,00	0,00

TOTAL	55 763,79	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 000,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	17 806,06		8 440,44	8 440,44	8 440,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	33 289,84		21 319,09	21 319,09	21 319,09
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		51 095,90		29 759,53	29 759,53	29 759,53

TOTAL	54 260,88	0,00	31 373,46	31 373,46	31 373,46
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	14 626,54
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

29 759,53

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	203 993,43	0,00	228 320,00	228 320,00	228 320,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 125 377,00	0,00	1 131 710,00	1 131 710,00	1 131 710,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 525,00	0,00	1 505,00	1 505,00	1 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 331 895,43	0,00	1 361 535,00	1 361 535,00	1 361 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 333 395,43	0,00	1 363 535,00	1 363 535,00	1 363 535,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	17 806,06		8 440,44	8 440,44	8 440,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	33 289,84		21 319,09	21 319,09	21 319,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		51 095,90		29 759,53	29 759,53	29 759,53

TOTAL	1 384 491,33	0,00	1 393 294,53	1 393 294,53	1 393 294,53
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 393 294,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00	2 520,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 200,00	0,00	59 160,00	59 160,00	59 160,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 144 500,00	0,00	1 162 596,28	1 162 596,28	1 162 596,28
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 890,66	0,00	93 995,53	93 995,53	93 995,53
Total des recettes de gestion courante		1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 163,79		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 163,79		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 315 274,45	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 022,72
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 393 294,53
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	29 759,53	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	46 000,00	0,00	46 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	46 000,00	0,00	46 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 000,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	228 320,00		228 320,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 131 710,00		1 131 710,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 505,00	0,00	1 505,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	21 319,09	21 819,09
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		8 440,44	8 440,44
Dépenses de fonctionnement – Total	1 363 535,00	29 759,53	1 393 294,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 393 294,53
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 613,93	0,00	1 613,93
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		21 319,09	21 319,09
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 440,44	8 440,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 613,93	29 759,53	31 373,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	14 626,54
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 000,00
--	-----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 520,00		2 520,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 160,00		59 160,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 162 596,28		1 162 596,28
75	Autres produits de gestion courante (8)	93 995,53	0,00	93 995,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	1 318 271,81	0,00	1 318 271,81
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			75 022,72
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 393 294,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	55 763,79	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 163,79			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	9 163,79			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								46 000,00

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI) 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI) 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		54 260,88	0,00	31 373,46	31 373,46	31 373,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
021	Virement de la section de fonctionnement	17 806,06		8 440,44	8 440,44	8 440,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	33 289,84		21 319,09	21 319,09	21 319,09
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		51 095,90		29 759,53	29 759,53	29 759,53

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)		14 626,54
Affectation au compte 1068 (8)		0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	--------------	------------------------	---------------------------	---

Total des recettes d'investissement cumulées					46 000,00
--	--	--	--	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 047 = RI 047). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	55 763,79	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
21561 Matériel roulant	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	46 600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	46 600,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 163,79			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	9 163,79			0,00	0,00		0,00	0,00
139158 Subv. transf. Autres groupements	9 163,79			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	9 163,79			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		54 260,88	0,00	31 373,46	31 373,46	31 373,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
10222	FCTVA	3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 164,98	0,00	1 613,93	1 613,93	1 613,93
021	Virement de la section de fonctionnement	17 806,06		8 440,44	8 440,44	8 440,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	33 289,84		21 319,09	21 319,09	21 319,09
281561	Matériel roulant	13 391,72		4 600,00	4 600,00	4 600,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	16 038,12		12 859,09	12 859,09	12 859,09
281578	Autre matériel technique	1 347,00		1 347,00	1 347,00	1 347,00
281828	Autres matériels de transport	2 407,00		2 407,00	2 407,00	2 407,00
281838	Autre matériel informatique	106,00		106,00	106,00	106,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	51 095,90		29 759,53	29 759,53	29 759,53

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Sauf 165, 166 et 16449.
 (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 384 491,33	0,00	0,00	1 393 294,53	1 393 294,53	0,00	1 393 294,53	1 393 294,53
011	Charges à caractère général (3)	203 993,43	0,00	0,00	228 320,00	228 320,00	0,00	228 320,00	228 320,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 125 377,00	0,00		1 131 710,00	1 131 710,00		1 131 710,00	1 131 710,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 525,00	0,00	0,00	1 505,00	1 505,00	0,00	1 505,00	1 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 331 895,43	0,00	0,00	1 361 535,00	1 361 535,00	0,00	1 361 535,00	1 361 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		1 333 395,43	0,00	0,00	1 363 535,00	1 363 535,00	0,00	1 363 535,00	1 363 535,00
023	Virement à la section d'investissement	17 806,06			8 440,44	8 440,44		8 440,44	8 440,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	33 289,84			21 319,09	21 319,09		21 319,09	21 319,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		51 095,90			29 759,53	29 759,53		29 759,53	29 759,53

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 393 294,53

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 315 274,45	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
013	Atténuations de charges (2)	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00	2 520,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 200,00	0,00	59 160,00	59 160,00	59 160,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 144 500,00	0,00	1 162 596,28	1 162 596,28	1 162 596,28
75	Autres produits de gestion courante (2)	94 890,66	0,00	93 995,53	93 995,53	93 995,53
Total des recettes de gestion des services		1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 163,79		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 163,79		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	75 022,72
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 393 294,53
--	---------------------

- (1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définis ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 384 491,33	0,00	0,00	1 393 294,53	1 393 294,53	0,00	1 393 294,53	1 393 294,53
011	Charges à caractère général (4)	203 993,43	0,00	0,00	228 320,00	228 320,00	0,00	228 320,00	228 320,00
60611	Eau et assainissement	1 200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60612	Energie - Electricité	3 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	7 650,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		25 300,00	25 300,00	0,00	25 300,00	25 300,00
60636	Habillage et vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60661	Médicaments	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	18 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	0,00		12 350,00	12 350,00	0,00	12 350,00	12 350,00
61358	Autres	7 300,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	850,00	0,00		3 870,00	3 870,00	0,00	3 870,00	3 870,00
6233	Foires et expositions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	80 200,00	0,00		110 300,00	110 300,00	0,00	110 300,00	110 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	12 993,43	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 125 377,00	0,00		1 131 710,00	1 131 710,00		1 131 710,00	1 131 710,00
6331	Versement mobilité	1 494,00	0,00		1 480,00	1 480,00		1 480,00	1 480,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	601,00	0,00		650,00	650,00		650,00	650,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 839,00	0,00		1 935,00	1 935,00		1 935,00	1 935,00
64111	Rémunération principale titulaires	120 222,00	0,00		98 168,00	98 168,00		98 168,00	98 168,00
64112	SFT, indemnité de résidence	55,00	0,00		27,00	27,00		27,00	27,00
64118	Autres indemnités	91 130,00	0,00		74 355,00	74 355,00		74 355,00	74 355,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		21 622,00	21 622,00		21 622,00	21 622,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	835 000,00	0,00		850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 550,00	0,00		24 922,00	24 922,00		24 922,00	24 922,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 446,00	0,00		46 730,00	46 730,00		46 730,00	46 730,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	0,00	0,00		1 273,00	1 273,00		1 273,00	1 273,00
6458	Coits. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		708,00	708,00		708,00	708,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 040,00	0,00		5 040,00	5 040,00		5 040,00	5 040,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 525,00	0,00	0,00	1 505,00	1 505,00	0,00	1 505,00	1 505,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6577	Remises gracieuses	1 520,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 331 895,43	0,00	0,00	1 361 535,00	1 361 535,00	0,00	1 361 535,00	1 361 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des charges financières et spécifiques	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses réelles	1 333 395,43	0,00	0,00	1 363 535,00	1 363 535,00	0,00	1 363 535,00	1 363 535,00
023	Virement à la section d'investissement	17 806,06			8 440,44	8 440,44		8 440,44	8 440,44
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	33 289,84			21 319,09	21 319,09		21 319,09	21 319,09
6611	Dot. amort. immos incorporelles	33 289,84			21 319,09	21 319,09		21 319,09	21 319,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	51 095,90			29 759,53	29 759,53		29 759,53	29 759,53

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 315 274,45	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
013	Atténuations de charges (3)	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00	2 520,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	2 520,00	0,00	2 520,00	2 520,00	2 520,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 200,00	0,00	59 160,00	59 160,00	59 160,00
70878	Remb. frais par des tiers	64 200,00	0,00	59 160,00	59 160,00	59 160,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 144 500,00	0,00	1 162 596,28	1 162 596,28	1 162 596,28
74888	Autres	1 144 500,00	0,00	1 162 596,28	1 162 596,28	1 162 596,28
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 890,66	0,00	93 995,53	93 995,53	93 995,53
755	Décits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	94 885,66	0,00	93 990,53	93 990,53	93 990,53
75888	Autres	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
	Total des recettes de gestion des services	1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 306 110,66	0,00	1 318 271,81	1 318 271,81	1 318 271,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 163,79		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	9 163,79		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	9 163,79		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut
Compensation

0,00
0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2025-12-11
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais d'études non suivis de réalisation (après période de carence de 4 ans)	5	11/12/2025
Frais d'insertion non suivi de réalisation	1	11/12/2025
Frais d'insertion non suivi de réalisation non intégré à une immobilisation	5	11/12/2025
Subv. d'équip aux organismes publics (durée d'amortissement est égale à celle du bien subventionné)	5	11/12/2025
Subv. d'équip aux organismes publics (durée d'amortissement est égale à celle du bien subventionné)	10	11/12/2025
Logiciel métier et bureautique, licence, création et développement de site internet et extranet	6	11/12/2025
Amenagt terrain et ext. constr. : clôture, portail, signalisat., éclairage, raccord réseaux, etc.	10	11/12/2025
Amenagt terrain et ext. constr. : parkg, trvx goudron., aire lavage, dalle, terrain sport, etc.	15	11/12/2025
Constructions bâtiments administratifs	30	11/12/2025
Constructions centres d'incendie et de secours	30	11/12/2025
Constructions autres bâtiments publics	30	11/12/2025
Constructions bâtiments privés	30	11/12/2025
Instal. générales, agents, aménagts des constructions	5	11/12/2025
Instal. générales, agents : appareil de ventilation, climatiseur, ventilateur, etc.	5	11/12/2025
Instal. générales, agents : chauffage eau, adoucisseur, sanibroyeur	5	11/12/2025
Instal. générales, agents, aménagts des constructions	10	11/12/2025
Instal. générales, agents : porte sectionnelle, barrière store, volet, contrôle d'accès, etc.	10	11/12/2025
Instal. générales, agents : ascenseur, monte charge, borne de recharge élec. etc.	10	11/12/2025
Instal. générales, agents : chaudière, panneau photovoltaïque tubes radars, etc.	10	11/12/2025
Construction sur sol d'autrui : installation, aménagement, agencement, grosses réparations	10	11/12/2025
Construction sur sol d'autrui : bâtiment	15	11/12/2025
Mat. réseau transmission : mat. radio, émetteur-récepteur fixe, mobile, portatif, bip, etc.	5	11/12/2025
Installation réseau transmission : paratonnerre, mât télescopique, etc.	10	11/12/2025
Installation réseau transmission : hauban	15	11/12/2025
Installation réseau transmission : pylône	20	11/12/2025
Installation réseau alerte : petits divers matériels	5	11/12/2025
Installation pour réseau d'alerte	10	11/12/2025
Mat. pour autre réseau : interphone, etc.	5	11/12/2025
Installation pour autre réseau : autocommutateur, serveur téléphonique, sonorisation, etc.	10	11/12/2025
Citerne CCF	5	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Quad et SSV	5	11/12/2025	
L	Véhicule électrique de liaison radio (MLRe)	7	11/12/2025	
L	Véhicule de transport de personnel (VTP)	10	11/12/2025	
L	Véhicule léger utilitaire (VLU)	10	11/12/2025	
L	Véhicule de liaison radio (MLR)	10	11/12/2025	
L	Véhicule de liaison chef de groupe (MLCG)	10	11/12/2025	
L	Véhicule de secours d'assistance aux victimes (VSAV) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025	
L	Véhicule de secours aux asphyxiés et blessés (VSAB) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025	
L	Véhicules de secours et de soins d'urgence aux personnes (VSSUAP) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025	
L	Véhicule secours nautique (VSN)	10	11/12/2025	
L	Véhicule cynotechnique léger (VCYNL)	10	11/12/2025	
L	Véhicule de messagerie (VMG)	10	11/12/2025	
L	Véhicule atelier léger (VATL)	10	11/12/2025	
L	Véhicule radio médicalisé (VRM) ou véhicule de soutien sanitaire (VSS)	12	11/12/2025	
L	Véhicule de liaison tout terrain (VLTt)	12	11/12/2025	
L	Véhicule de liaison hors route (VLHR)	12	11/12/2025	
L	Camion citerne grande capacité (CCGC)	15	11/12/2025	
L	Véhicule logistique (VLOG)	15	11/12/2025	
L	Véhicule cyro moyen (VCYNM)	15	11/12/2025	
L	Camion citerne feux de forêt moyen pénétrant reconditionné (CCFMPr)	15	11/12/2025	
L	Autre équipement et aménagement : treuil, etc.	15	11/12/2025	
L	Véhicule tous usages (VTU) ou véhicule tous usages hors route (VTUHR)	18	11/12/2025	
L	Véhicule de secours routier (VSR)	18	11/12/2025	
L	Poste de commandement de colonne ou de site (PCC ou PCS)	20	11/12/2025	
L	Véhicule atelier super (VATS)	20	11/12/2025	
L	Camion citerne feux de forêts moyen (CCFM)	20	11/12/2025	
L	Fourgon-pompe tonne secours routier (FPTSR)	20	11/12/2025	
L	Fourgon pompe tonne (FPT) ou fourgon pompe tonne léger (FPTL)	20	11/12/2025	
L	Fourgon-pompe tonne hors route (FPTHR)	20	11/12/2025	
L	Camion citerne mousse (CCMO)	20	11/12/2025	
L	Camion citerne rural moyen (CCRM)	20	11/12/2025	
L	Véhicule prévention santé (VPS)	20	11/12/2025	
L	Dévidoir automobile (DA)	20	11/12/2025	
L	Véhicule porte cellule (VPCE),	20	11/12/2025	
L	Remorque routière	20	11/12/2025	
L	Motopompe remorquable (MPR)	20	11/12/2025	
L	Camion citerne mousse ventilation (CCMV)	20	11/12/2025	
L	Moyen élévateur aérien (MEA)	25	11/12/2025	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Echelle pivotante combinée (EPC)	25	11/12/2025
L	Echelle pivotante séquentielle (EPS)	25	11/12/2025
L	Bras élévateur aérien (BEA)	25	11/12/2025
L	Véhicule de soutien opérationnel (VSO)	25	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêt super (CCFS)	25	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêt moyen pénétrant (CCFMP)	25	11/12/2025
L	Tracteur pour semi remorque, porte char (PCHAR)	25	11/12/2025
L	Dévidoir automobile (CeDA)	25	11/12/2025
L	Cellule émulseur (CeMO)	25	11/12/2025
L	Cellule dépollution (CePOL)	25	11/12/2025
L	Cellule risques technologiques (CeRT)	25	11/12/2025
L	Unité mobile de décontamination (UMD)	25	11/12/2025
L	Cellule air respirable (CeAR)	25	11/12/2025
L	Rdt mat. roul. durée amort. restante est < ou égal à 10 ans ou prol durée > 5 ans	5	11/12/2025
L	Rdt mat. roulants durée amort. restante est > à 10 ans ou prol durée > 10 ans (moteur, pont, etc.)	10	11/12/2025
L	Rdt mat. roulants durée amort. restante est > à 15 ans ou prol durée > 15 ans (moteur, pont, etc.)	15	11/12/2025
L	Habille ment : pantalon F1 ou TSI, cagoule	1	11/12/2025
L	Habille ment : veste intervention SPF1 ou TSI, effets chaussants type A et type B rangers	2	11/12/2025
L	Habille ment vêtements spécialisés : combinaison insecte, etc.	5	11/12/2025
L	Habille ment : ceinturons, longues, etc.	7	11/12/2025
L	Habille ment : casque F1 et F2, veste textile, surpantalon, valet de pompier	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : scaphandre chimie, bottes	5	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : ARI - bouteille, dossard, masque	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : armoire de séchage, vestiaire de séchage, station de lavage	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : compresseur air respirable, bales d'analyse de la qualité de l'air	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : banc de contrôle, système de captation gaz polluants des compresseurs	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : effets et équipements balistiques	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : presse pneumatique pour contrôle des masques ARI	10	11/12/2025
L	Tuyau : tête de diffusion, lances (monitor mousse, rideau, DMRS), canon, adaptateur etc.	10	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération : batterie et chargeur, calle stabpack	5	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération électroportatif	10	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération : coussin levage, cisaille, coupe pédale, écarteur, scie, etc.	15	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : dosimètre, débitmètre, explosimètre, analyseur produit, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : détecteur taux CO , iclomètre, radiamètre, spectromètre, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : taximètre, compteur de particules, caméra thermique, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection : vibraphone, toximètre, explosimètre, valise endoscopique, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : relais, antenne, équipt radio téléphonique, caméra thermique	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : caméra de détection feux de forêt et pièces importantes	5	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
L	Appareil de détection ou de mesure : Spectromètre, système de caméras feux de forêt	10		11/12/2025	
L	Mat. d'éclairage : valise balise à leds, de signalisation clé d'arrimage etc.	1		11/12/2025	
L	Mat. d'éclairage : ballon éclairant, luminaire, rampe et mini-rampe magnétique 2 tons etc.	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : découpeuse et disqueuse thermiques, tronçonneuse, nettoyeur vapeur	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : pompe électrique, extincteur, aspirateur à eau auto-refoulant, pompe RTN	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : tirfor, échelle télescopique ou souple, etc.	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : triangle signalisat° AK, dispositif franchissement tuyaux, rideau stoppeur fumée	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : claie de portage, gilet pompe et seau pompe	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : outils de forçement, de frappe, de forçage (hache, biele/halligan tool etc.)	5		11/12/2025	
L	Mat. intervention : aspirateur eau avec pompe refoulement, vide cave hydraulique, laveuse sol	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : compresseur, motopompe, électropompe, générateur mousse	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : ventilateur incendie	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : groupe électrogène remorquable (GER)	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : valise électro secours	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : rit pack, coussin obturateur de canalisation	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : échelle à coulisse, à crochet, à main	10		11/12/2025	
L	Mat. intervention : motopompe d'épuisement, flottante ou portable, compresseur haute pression	15		11/12/2025	
L	Mat. intervention : dévidoir, chariot mobile transport cones de balisage	15		11/12/2025	
L	Mat. nautique : flotteur extrême, etc.	1		11/12/2025	
L	Mat. nautique - plongée : combinaisons étanche et semi-étanche, gilet de sauvetage, casque, etc.	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique - plongée : ordinateur, profondimètre, système communication étanche, etc.	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique - plongée : détenteur régulateur, soupape sécurité air, radar, sonar, etc.	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique : paddles, barquette plage	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique (base à bateau, ponton modulaire)	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique : moteur bateau, boîte de vitesse, remorque embarcation et porte bateau	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique : embarcation de reconnaissance, pneumatique, jet ski, canot sauvetage	5		11/12/2025	
L	Mat. nautique : bateau	10		11/12/2025	
L	Mat. feux de navires : (petits matériels)	5		11/12/2025	
L	Mat. feux de navires : combinaisos, etc.	10		11/12/2025	
L	Mat. GRIMP : barquette de sauvetage	5		11/12/2025	
L	Mat. GRIMP : élingue, treuil	10		11/12/2025	
L	Mat. de capture cyrotechnique : fusil hypodermique	5		11/12/2025	
L	Mat. de capture cyrotechnique : : trépied évacuation vase	10		11/12/2025	
L	Mat. drone : drone et accessoires, robot et accessoires	5		11/12/2025	
L	Mat. médical : brancard pliant (VLTT), ceinture thoracique, immob. de tête, trousse ASU, etc.	1		11/12/2025	
L	Mat. médical : lecteur de glycémie, de lactatémie, spiromètre, thermomètre infrarouge	5		11/12/2025	
L	Mat. médical : aspi. muco., perceuse intra-osseuse, ceinture ECG, moniteur recondt, rampe oxy.	5		11/12/2025	
L	Mat. médical : attelle à dépression, de traction, matelas immobilisateur, à dépression, etc.	5		11/12/2025	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Mat. médical : sacs SSSM, premier secours, infirmier, médecin, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. médical : petit équipement pour PMA, Mat. d'éclairage, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. Médical : autres petits équipements, chariot, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. médical : tensiomètre manuel ou électro, otoscope, audiomètre, stéthoscope numérique, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. médical : éthylotest (éthylomètre), oxymètre (RAD-57), détecteur de CO expiré, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. médical : chargeur de batteries DSA, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. médical : défibrillat. semi-auto. (DSA), monit. multi paramètres (chargeurs, batt.), etc.	8	11/12/2025
L	Mat. médical : endoscope, électrocardiographie, etc.	8	11/12/2025
L	Mat. médical : mobilier médical : chariot, tables examen, etc.	8	11/12/2025
L	Mat. médical : cuve, bac ultrasons, étuve, soudeuse sacs plastiques, casier blattes oxygène, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. médical : portoir cuiller, pousse seringue, armoire électronique/éfrigérateur médicale, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. médical : civière, plan dur, brancards (dont brancard attenti), table de massage etc.	10	11/12/2025
L	Mat. médical : poste médical avancé (PMA), tente, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. formation : mannequin feu PVC, petit équipement de formation, sac mannequin, etc.	1	11/12/2025
L	Mat. formation : générateur de fumée, cabine camion, porte de forçement, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. formation : bouteille oxygène formation, extincteur d'entraînement + compresseur, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. formation : simulateur explosivité, effets sonores et visuels, flashover, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. formation : bac à feu, contrôleur à fumée, générateur de flamme, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. formation : mannequin secourisme, connecté, aquatique, bassin accouché et accessoires, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. formation : DSA de formation et chargeur, etc.	6	11/12/2025
L	Mat. formation : simulateur caisson feu, simulateur gaz, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. formation : caisson d'observation et d'entraînement aux phénomènes thermiques, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : tondeuse, motocult., souffleur/aspirat. feuille, tronçonn., débroussailluse, etc	5	11/12/2025
L	Mat. Technique : nettoiy, hte press. eau froide, nettoiy. moquette, déboucheur canalisation, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : thermomètre à distance, station météo, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : chariot, servante, diable, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : dynamomètre, pince ampèremétrique, clé dynamométrique, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : scie circulaire, scie sauteuse, meuleuse, perceuse visseuse dévisseuse, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : récup. d'huile, verin de fosse, bac de rétention, escabeau avec plateforme, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. technique : chariot élévateur, grue atelier, pont élévateur, chariot, colonne de levage	10	11/12/2025
L	Mat. technique : servante, gerbeur, table élévatrice, chandelle, etc.	10	11/12/2025
L	Instruments de contrôle, mesure, et d'essai d'atelier : multimètre, conductimètre, plaque de pesée	10	11/12/2025
L	Instruments de contrôle, mesure, et d'essai d'atelier : banc, valise diagnostic, réglaphare, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique outillage atelier : étiau, touré, affuteuse, polence, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique outillage atelier : poste à souder, palan, transpalette, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique outillage atelier : machine à pneu, équilibreuse de roue, purgeur, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique outillage atelier : compresseur, aspirateur, dé à choc, perforateur, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique outillage atelier : burineur, presse, cerceuse, etc.	10	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Mat. technique outillage atelier : cric, établis, caisse outil, fontaine de nettoyage, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : nettoyeur haute pression eau chaude	10	11/12/2025
L	Mat. technique : échafaudage, échelle, escabeau, rack, rayonnage, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : armoire, table carte, établi, penderie mobile, colonne modulaire etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : groupe électrogène	10	11/12/2025
L	Mise à disposition centre d'incendie et de secours	30	11/12/2025
L	Mise à disposition des installations générales, agencements, aménagements des constructions	5	11/12/2025
L	Mise à disposition des installations générales, agencements, aménagements des constructions	10	11/12/2025
L	Installations générales, agencements, aménagements s/bien loué : dalle	10	11/12/2025
L	Mat.de transport : vélo électrique	5	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : micro-cravatte, petit microphone, rode wireless go, torche led	1	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : caméra, appareil photo, micro, enceinte sono, objectif, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : banc de montage vidéo, duplicateur DVD, sonorisation salle, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. de projection : vidéo projecteur, rétroprojecteur	5	11/12/2025
L	Mat. de reprographie : copieur, photocopieur, imprimante, scanner, graveur, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. enregistrement CTA-CODIS	5	11/12/2025
L	Autres matériels : terminal de code-barre, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. informatique : tablette	3	11/12/2025
L	Mat. réseau informatique : serveur, routeur, onduleur, borne et équipt wifi, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. réseau informatique : processeur, switch, baie de stockage, système de sauvegarde, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. informatique : disque dur, ordinateur, écran, fax, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier bureau : tableau blanc mural, fauteuil, vitrine murale, autres petits mobiliers	5	11/12/2025
L	Mobilier bureau : armoire de bureau, bureau, caisson, table, vitrine armoire, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. de téléphonie : poste téléphonique	3	11/12/2025
L	Autres matériels téléphoniques	5	11/12/2025
L	Mobilier : matelas, sommier, chaise, tabouret, porte drapeaux, chevet, linge, petit tableau, etc.	1	11/12/2025
L	Mobilier : armoire simple, vestiaire, canapé, guéridon, table, chauffeuse, lit, fauteuil, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : armoire frigorifique, petit coffre-fort, cabines essayages, vitrine, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : mobilier d'extérieur, rack vélos, stèle, tivoli etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : armoire lourde, vestiaire côté/feux, rayonnage, grand coffre-fort, casier, etc.	10	11/12/2025
L	Mobilier : structure modulaire, bungalow, abris, chenil, niche, mobilier urbain, etc.	10	11/12/2025
L	Petits appareils électroménagers : friteuse, micro onde, aspirateur, etc.	1	11/12/2025
L	Appareils électroménagers : lave linge, sèche linge, lave vaisselle, etc.	5	11/12/2025
L	Autres : téléviseur, lecteur de DVD, etc	5	11/12/2025
L	Autres équipts tech. : climatiseur et chauffage mobiles, ventilateurs, etc.	5	11/12/2025
L	Equipt sportif (petits matériels) : sandbag, step, etc.	1	11/12/2025
L	Equipt sportif non fixe : tapis course, rameur, barre, vélo, disque, haltère, etc.	5	11/12/2025
L	Equipt sportif fixe : panneau de basket, poteau de volley, but de handball, etc.	10	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Equipt sportif app. musculation : presse inclinée, banc, station de poulie, dorsy haut, etc.	10		11/12/2025
L	Autres équips : tableau de couverture opérationnelle	1		11/12/2025
L	Autres équips : station carburant mobile, destructeur	5		11/12/2025
L	Autres équips : combinaison de protection anti-ondes électromagnétiques	5		11/12/2025
L	MAD - autre immobilisation corporelle : drone	5		11/12/2025
L	Bien de faible valeur	1		11/12/2025

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		288,92	288,92	0,00	288,92
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		288,92	288,92	0,00	288,92
Titres 119, 193 exercice 2022	0,00	26/11/2024	62,40	62,40	0,00	62,40
Ajustement provision - Titres 45, 95, 302 et 349 exercice 2023	0,00	28/08/2025	226,52	226,52	0,00	226,52
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		288,92	288,92	0,00	288,92
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		288,92	288,92	0,00	288,92

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Commandant	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Lieutenant 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-9 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-23 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-12 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent territorial est nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-352 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (personnes en situation de handicap (CGFP art. L.320 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (personnes en situation de handicap (CGFP art. L.320 et L.352).
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
- A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	14 626,54	14 626,54
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	14 626,54	14 626,54

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	14 626,54	14 626,54
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	14 626,54	14 626,54

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	31 373,46	31 373,46
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	31 373,46	31 373,46

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		31 373,46	III 31 373,46
Ressources propres externes de l'année (a)		1 613,93	1 613,93
10222	FCTVA	1 613,93	1 613,93
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		29 759,53	29 759,53
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281561	Matériel roulant	4 600,00	4 600,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	12 859,09	12 859,09
281578	Autre matériel technique	1 347,00	1 347,00
281828	Autres matériels de transport	2 407,00	2 407,00
281838	Autre matériel informatique	106,00	106,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 440,44	8 440,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES :

Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/02/2026

Présenté par (1), LE PRESIDENT
 A PERIONY, LE 03/03/2026

Le Président du Conseil d'administration
 du Service départemental d'incendie et de secours

Stéphane VILLAIN

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A PERIONY, LE 03/03/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **Certifié, publié et exécutoire**

le 17 MARS 2026

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

017-281700252-20260303-HAQUETTE BA 2026-DE

Pour le Président du conseil d'administration
 et par délégation
 le Directeur départemental

Contrôleur général Didier Marcaillou